

Bilan de l'Observatoire des Odeurs du bassin de Thau - 2^e trimestre 2026

ETU-2026-056

Édition Août 2026

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle du bassin de Thau depuis 2016 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec Sète Agglopôle Méditerranée ainsi que 6 industriels (Saipol, Scori, Timac-Agro, Hexis, North Atlantic Energies anciennement ESSO S.A.F et GDH) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et de la poursuite des objectifs suivants :

- Suivre l'évolution des gênes olfactives ;
- Détecter – dans les meilleurs délais – une éventuelle augmentation des nuisances olfactives ;
- Améliorer l'identification des sources odorantes et des conditions sous lesquelles elles sont ressenties (mise en relation des odeurs avec les conditions météorologiques, les conditions de fonctionnement des sites industriels, et éventuellement les mesures réalisées dans l'air ambiant) ;
- Permettre aux différents participants (industriels, collectivité, riverains...) de disposer d'une analyse partagée de la situation et faciliter les échanges autour de cette thématique.

Ce document présente le bilan du 2^e trimestre 2026 du suivi de la gêne olfactive autour de la zone industrielle du bassin de Thau.

2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie depuis 2025 sur la **plateforme de signalement Signal'Air**, www.signalair.eu, **disponible en application web** et sur internet, permettant le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel riverain.

4 communes sont couvertes : Sète, Frontignan, Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur un réseau de citoyens sentinelles parmi la population environnante, qui est sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.

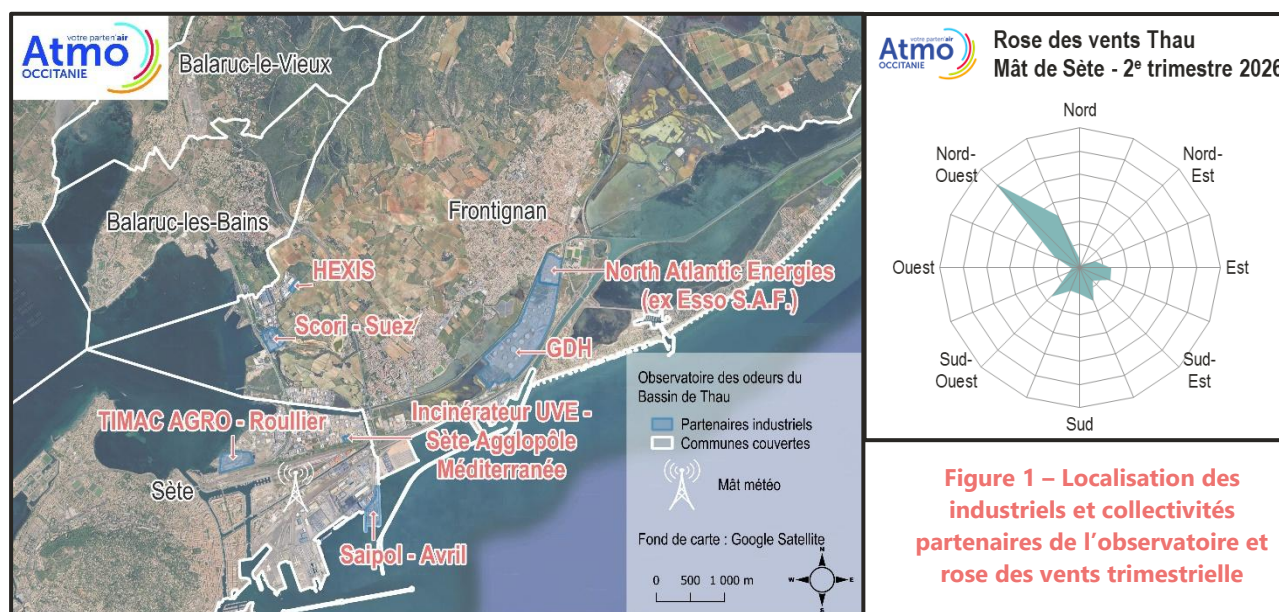


Figure 1 – Localisation des industriels et collectivités partenaires de l'observatoire et rose des vents trimestrielle

3. Bilan du suivi des odeurs au deuxième trimestre 2026

Sur le 2^e trimestre 2026, **25 signalements olfactifs** ont été recueillis : aucun signalement ne provient des citoyens sentinelles, ils ont tous été réalisés par d'autres riverains du grand public.

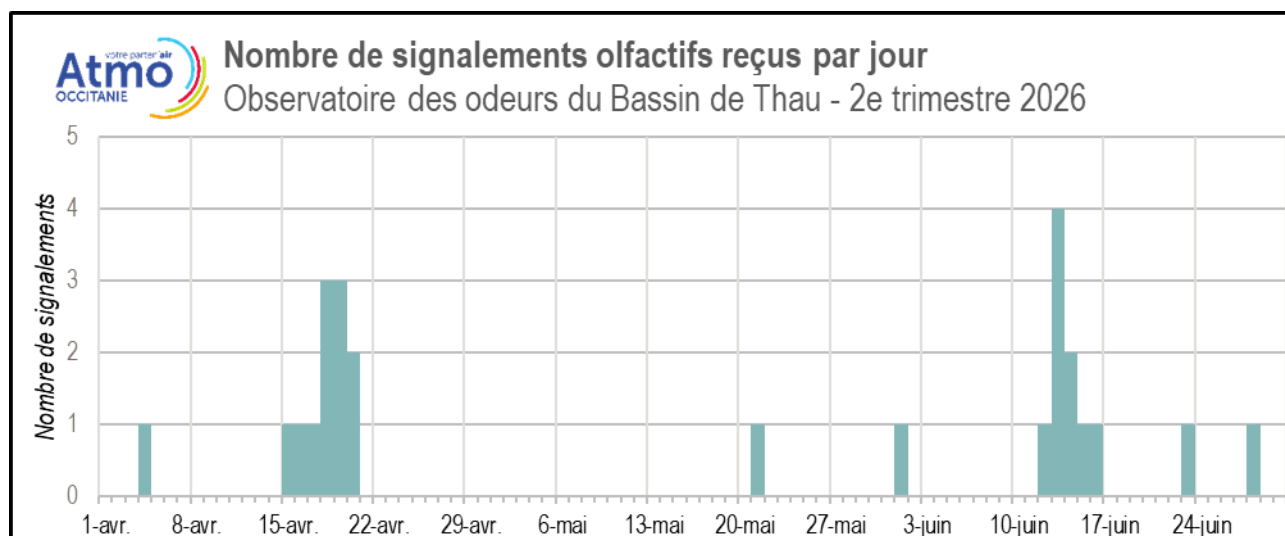
3.1. Répartition spatiale des odeurs



Figure 2 - Localisation des signalements d'odeurs sur le Bassin de Thau d'avril à juin 2026

- Les odeurs ont été ressenties sur les communes de Frontignan (quartiers du Cœur de ville, Au pied de la Gardiole, De la vigne au canal et de la Peyrade) et de Sète. Les signalements sont en plus grand nombre qu'au trimestre précédent et **couvrent un secteur plus large**.
- Les évocations sont variées à Frontignan, avec 9 registres signalés. Néanmoins, la majorité des signalements concernent des **odeurs de cuisson de graines** (60% des évocations), dont l'origine suggérée par les signalants est l'entreprise SAIPOL.
- La commune de Sète présente des évocations moins variées, avec uniquement des signalements d'odeurs d'hydrocarbures et de cuisson de graines.

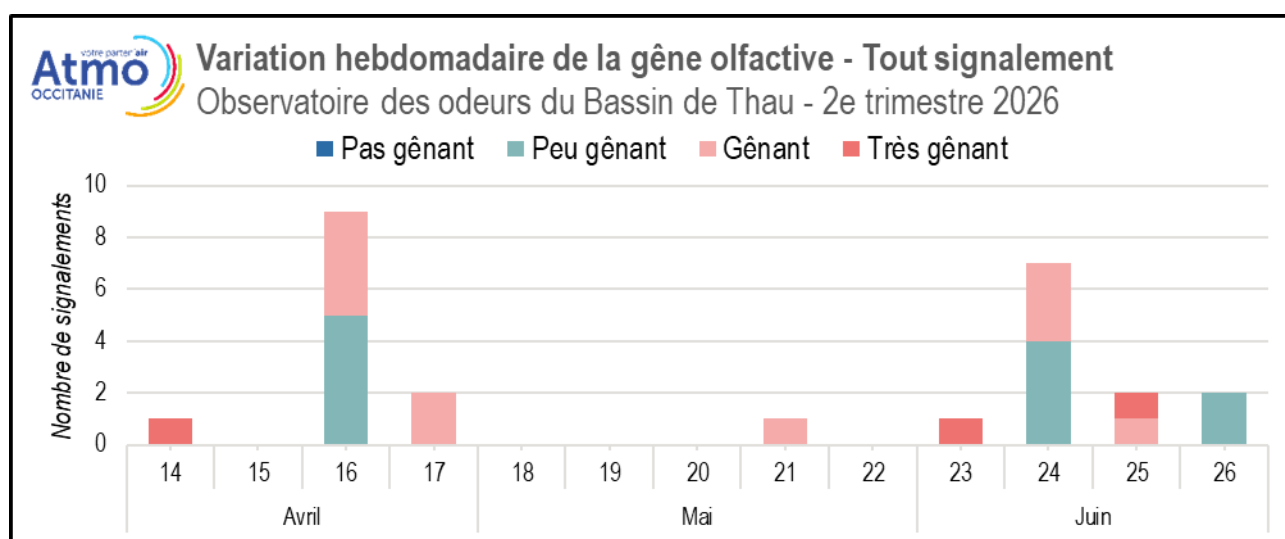
3.2. Variations journalières des signalements



Sur le 2^e trimestre 2026, **16 journées ont été impactées** par au moins un signalement, sur les mois d'avril à juin. À l'exception de 5 journées isolées, les signalements ont été principalement émis au cours de 2 périodes :

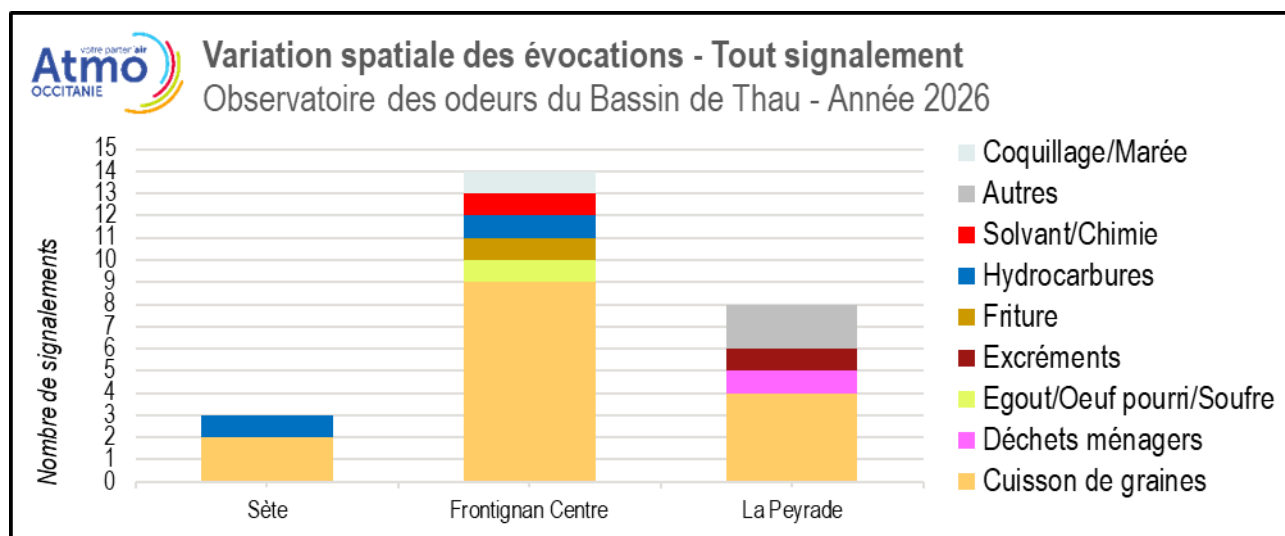
- Du **15 au 20 avril** avec 11 signalements, réalisés à 72% pour des odeurs de cuisson de graines. Sur les heures de ces signalements, le vent soufflait à des vitesses modérées propices à la diffusion des odeurs, depuis le sud-ouest. Ainsi, à l'exception d'un signalement pour lequel le vent soufflait depuis le nord, les conditions valident l'hypothèse d'identification de SAIPOL comme source de ces nuisances.
- Du **12 au 16 juin** avec 9 signalements, réalisés à 55% pour des odeurs de cuisson de graines. À nouveau, durant les heures de ces signalements, le vent soufflait depuis le sud-ouest à des vitesses modérées. L'entreprise SAIPOL est à nouveau la source de ces nuisances, comme suggéré par les signalants.

3.3. Niveau de gêne des odeurs



Les odeurs sont ressenties comme peu **gênantes (44%)**, **gênantes (44%)** ou **très gênantes (12%)**. Les signalements d'odeurs très gênantes concernent surtout les évocations de déchets ménagers et d'excréments. Les odeurs de cuisson de graines associées à SAIPOL sont peu gênantes (40%) ou gênantes (60%).

3.4. Ressemblance des odeurs



9 évocations sont présentes au 2^e trimestre 2026 :

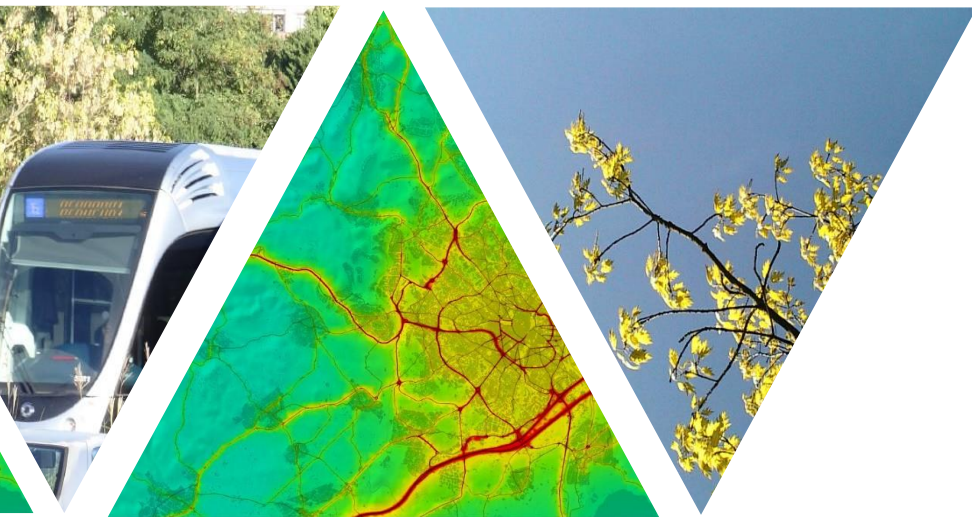
- Cuisson de graines** : cette odeur est signalée à 15 fois, sur les trois secteurs principaux de l'observatoire. Tel que détaillé dans la partie 3.2, ces nuisances sont liées au fonctionnement de SAIPOL. Les partenaires locaux n'ont pas commenté les événements olfactifs ;
- Hydrocarbures** : cette odeur est signalée 2 fois sur des journées distinctes en avril. Le signalement réalisé au sud de Sète coïncide à un vent modéré soufflant du sud, et pourrait être lié aux activités portuaires. Le signalement réalisé dans le Cœur de ville de Frontignan a eu lieu à un moment de vent calme, ne permettant pas de définir son origine. Les partenaires n'ont pas commenté ces signalements ;
- Solvant/Chimie** : cette odeur est signalée 1 seule fois, dans le Cœur de ville de Frontignan. Un vent léger de sud circulait au moment du signalement, avec une très faible vitesse de 5,4 km/h. Ainsi, bien que le signalant suggère que SAIPOL est la source de cette nuisance, il est plus probable que la source se situe à plus proche, au sud du centre-ville frontignanais ;
- Friture** : cette odeur est signalée 1 seule fois, dans le quartier de la Vigne au canal de Frontignan. Un vent modéré soufflait du sud-ouest au moment du signalement. Aucune hypothèse de source n'a été mentionnée par le signalant et les partenaires locaux n'ont pas commenté la nuisance ;
- Égout/Oeuf pourri/Soufre** : cette odeur est signalée 1 seule fois, dans le Cœur de ville de Frontignan. Un vent modéré de nord-ouest soufflait au moment du signalement, suggérant une source plus éloignée au nord-ouest de la ville. Aucune hypothèse de source n'a été mentionnée par le signalant et les partenaires locaux n'ont pas commenté la nuisance ;
- Coquillage/Marée** : cette odeur est signalée 1 seule fois, dans le Cœur de ville de Frontignan. Un vent modéré de sud-ouest soufflait au moment du signalement. Ainsi, cette odeur pourrait être liée soit aux activités d'ostréiculture du bassin de Thau soit aux coquillages utilisés dans les travaux de cheminement du quai voltaire à Frontignan ;
- Déchets ménagers et Excréments** : ces odeurs ont chacune été signalées 1 fois, dans le quartier de La Peyrade à Frontignan. Un vent modéré de sud-ouest soufflait lors du signalement d'odeur d'excréments. Ces conditions de vent valident l'hypothèse du signalant et l'identification de la station d'épuration comme source de cette nuisance olfactive. En revanche, un vent modéré de nord-ouest circulait au moment de l'odeur de déchets ménagers, excluant l'hypothèse de l'incinérateur SETOM comme source.

3.5. Perspectives

La surveillance des nuisances olfactives autour du bassin de Thau se poursuit en 2026 selon des modalités similaires. Une réunion publique annuelle sera organisée durant le second semestre 2026. Elle permettra de présenter le bilan de l'année 2025 de l'Observatoire des odeurs du Bassin de Thau, de sensibiliser le grand public à cette thématique par l'introduction de la plateforme Signal'Air, ainsi que de redynamiser l'observatoire par le recrutement de référents à présent nommés « citoyens sentinelles ».

Cette réunion publique aura lieu le jeudi 8 octobre 2026 à la salle Voltaire de Frontignan.

Pour toute question, vous pouvez nous écrire sur contact@atmo-occitanie.org.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie